

Livraison voiture hors délai

Par GUEYDAN, le 14/01/2009 à 20:14

J'ai commandé un véhicule devant m'être livré à une date précisée sur le bon de commande. L'établissement vendeur vient de me signaler le report de la livraison d'1 mois voire 1 mois et demi. Suis- je en droit d'annuler ma commande, récupérer l'acompte versé, selon quelle procédure et orientation juridique?

Vous remerciant d'avance du conseil et des informations que vous voudrez bien me retouner par mail.

Cordialement

JP GUEYDAN